

Nouveau partenariat

Optic 2000, 1^{er} réseau d'opticiens en France, opte pour Chèque Santé®

Depuis le 1^{er} avril 2015, de nouvelles règles de remboursement des soins d'optique ont instauré des plafonds de remboursement. Une réforme qui impose à tous les acteurs de réfléchir à un meilleur accès aux soins d'optique pour leurs clients. Optic 2000 a trouvé la solution : un partenariat avec Chèque Santé® signé le 14 juin, lors de son assemblée générale !

Grâce à cet accord, les bénéficiaires du Chèque Santé® auront progressivement accès au réseau de 1200 opticiens Optic 2000 partout en France, une offre complémentaire pour faciliter l'accès à l'optique pour les ménages.

Chèque Santé® et Optic 2000 : un combat commun pour l'accès aux soins pour tous

Un Français sur trois renonce aux soins faute de moyens, selon une enquête d'Europ Assistance... L'optique et le dentaire sont particulièrement concernés. Pour que cette situation ne soit pas une fatalité, **Vincent Daffourd, Président de la société Care Labs éditrice du Chèque Santé®** a décidé de se rapprocher des grands acteurs. L'accueil est très positif et ce partenariat passé avec Optic 2000 en est l'exemple. *« Bien voir constitue une des priorités des Français. Bien voir pour bien étudier, bien voir pour bien travailler, bien voir pour bien conduire.... Le partenariat avec Optic 2000, le plus important réseau d'opticiens de France, nous est apparu comme une évidence. Apporter une aide supplémentaire pour faciliter l'accès à une bonne vue pour tous les Français était pour nous prioritaire. »*

Yves Guénin, secrétaire général du groupe Optic 2000 est convaincu que le Chèque Santé® est une innovation qui va changer considérablement l'accès aux lunettes de vue pour tous. *« Les Français sont très souvent freinés dans l'acte d'achat par le niveau trop bas des remboursements, ce qui leur laisse à charge des sommes très importantes. Nous sommes persuadés que ce partenariat va réellement les aider et faciliter l'accès aux équipements et à la santé visuelle. »* **Et pour le président du groupe Optic 2000, Didier Papaz, opticien,** *« ce dispositif répond pleinement à l'attente n°1 des clients en magasin, trouver des solutions pour limiter le reste à charge. Il correspond, en plus, pleinement au positionnement de notre enseigne en associant solution de financement de l'accès à l'optique mais également action de prévention santé ».*

Chèque Santé® comment ça marche ?

Le Chèque Santé® propose une solution simple et accessible :

- L'entreprise, le CE ou la collectivité définit librement sa participation au dispositif Chèque Santé pour ses salariés.
- Le bénéficiaire perçoit le crédit en Chèque Santé sur son mobile ou sur une carte prépayée.
- Il choisit dans l'annuaire Chèque Santé le professionnel auprès duquel utiliser son solde.
- Le professionnel débite son client/patient en enregistrant le code Chèque Santé sur internet ou son mobile.

A propos de Care Labs SAS - Chèque Santé®

A la fois opérateur de services marketing, informatiques et monétiques, la société CARE LABS conçoit, déploie et gère, pour les marques, les collectivités et les mutuelles, des produits prépayés et des web services de prévention santé à leur image. Actrice française de l'innovation sociale, l'entreprise est émettrice de la solution Chèque Santé® : le 1er titre prépayé dédié aux prestations de prévention santé et de bien-être. Ce système permet de rendre l'accès à l'état de bonne santé possible pour tous.

Chèque Santé® est un véritable outil de management social pour les clients « employeurs », une solution efficace et opérationnelle de web services, de tiers-payant dématérialisé et de réseaux de prévention santé pour les mutuelles et les assureurs, et une garantie de paiement rapide (48h) et automatique exonérant les professionnels de santé de tout traitement administratif.

A propos d'Optic 2000

Leader de la distribution optique en France avec plus de 1 200 magasins, Optic 2000 est aujourd'hui le premier réseau national d'enseigne non-alimentaire par le nombre de ses points de vente. Depuis plusieurs années, Optic 2000 défend un modèle de consommation raisonnée, destiné à faciliter l'accès à des produits de qualité, adaptés à tous les budgets. Présent sur l'ensemble du territoire, les magasins du réseau Optic 2000 font de la proximité et de l'accompagnement de leurs clients une priorité.

Le réseau Optic 2000 a également fait le choix du professionnalisme à travers la certification Afnor « Qualité de service en optique » de ses magasins. Enfin, l'enseigne s'est engagée, depuis plusieurs années, dans le soutien à la recherche et à l'accompagnement des personnes en situation de malvoyance.

Séverine Oger
severine@escalconsulting.com
Tel : 01 44 94 95 71

Contacts presse



Olivia Lebeau
olivia@escalconsulting.com
Tel: 01 44 94 95 72

Contacts presse
Groupe Optic 2000

Stéphanie Lentini – 01.41.23.75.21

Floriane Ogouchi – 01.41.23.76.15 | Audrey Zachayus – 01.41.23.75.19 | presse@optic2000.fr